

ESCAPADES DU PRINTEMPS 2017

Notre Equipe est heureuse de proposer à nouveau quatre escapades pour le Printemps de cette nouvelle année. Réservées en priorité aux seniors de l'arrondissement, ces sorties regroupent deux journées entières avec déjeuner et deux demi-journées avec goûter. Les inscriptions sont limitées à **UNE JOURNÉE PLUS UNE DEMI-JOURNÉE PAR PERSONNE** afin de satisfaire un plus grand nombre de participants. Il est toutefois recommandé aux personnes qui désireraient participer à davantage de sorties, ainsi qu'à nos ami(e)s de l'extérieur souhaitant nous rejoindre, de s'inscrire d'office sur les **listes d'attente**.

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS AU VERSO DE CETTE FEUILLE.

17/01/2017 17:18

Journée du
MERCREDI
19 Avril 2017



■ **Trésor architectural et savoir faire industriel dans le département du NORD**

- visite guidée de la **VILLA CAVROIS à CROIX** chef d'œuvre de l'architecte **Mallet-Stevens**
- visite guidée de la **Manufacture des Flandres à ROUBAIX** atelier et musée vivant du textile

Cette escapade dédiée au passé de l'industrie textile du Nord débutera par un sympathique déjeuner dans un restaurant de **ROUBAIX**, "la ville aux mille cheminées". Nous visiterons ensuite la **VILLA CAVROIS**, œuvre emblématique de l'architecte **Robert Mallet-Stevens**, édifée de 1929 à 1934 pour **Paul Cavrois** industriel du textile. Le programme de ce **château des temps modernes** repose sur les sept critères suivants : l'air, la lumière, le travail, le sport, l'hygiène, le confort et l'économie. Au décès de Mme Cavrois en 1985 la propriété est vendue à un promoteur immobilier qui souhaite la lotir. Après quinze années de conflits juridiques, de délabrement et de pillages elle est finalement acquise par l'Etat en 2001. La gigantesque restauration mise en œuvre par la DRAC et par le Centre des monuments nationaux a été achevée en 2015. **Une renaissance inespérée !** Ensuite très intéressante visite dans une ancienne manufacture touchée par le modernisme et transformée en un atelier-musée animé par d'anciens ouvriers qui fabriquaient le jacquard. **Le plus de la visite : une boutique où l'on peut acheter de très jolis objets de décoration en jacquard.**

- 44 inscriptions possibles
- Départ du car à 9 H précises devant la Mairie du 16^{ème} (montée dans le car à partir de 8h45)
- retour vers 20 heures 30

Après-midi
du Jeudi
4 Mai 2017



Manoir de Ninon



Château du Haut

■ **Domaine de VILLARCEAUX à CHAUSSY**

Val d'Oise - 95

- Ses deux châteaux
- Son parc labellisé "Jardin remarquable"
- Goûter à la Ferme de la Bergerie lieu d'accueil et d'expérimentation biologique durable

Ce vaste domaine de 700 hectares comprend deux châteaux : le **MANOIR de NINON** aux décors XVI et XVII^{èmes} siècles qui abrita les amours de Louis de Mornay, marquis de Villarceaux, avec **NINON de LENCLOS** célèbre courtisane surnommée Notre Dame des Amours et le **CHÂTEAU du HAUT**, grande demeure de plaisir édifée au milieu du XVIII^{ème} siècle à l'époque des lumières. Côté Nord vous pourrez admirer des perspectives rayonnantes sur le plateau du Vexin grâce à des sauts-de-loup ou *haha* et côté Sud le **VERTUGADIN** long de 530 mètres et orné de statues des XVI et XVII^{èmes} siècles provenant de palais italiens. Le parcours dans le parc vous fera découvrir la terrasse des simples, le jardin d'eau, le parterre de broderies de buis Renaissance, le miroir de Ninon, ainsi que la Tour des condamnés ou Tour Saint Nicolas. Cette visite s'achèvera à la **BERGERIE** pour un goûter biologique. Ce site est un domaine éco-géré par le Conseil Régional d'Ile de France avec la Fondation de droit Suisse de **Charles-Léopold MAYER** (banquier fortuné et humaniste) "pour le progrès de l'homme" ... **SOYEZ BIEN CHAUSSÉS**

- 48 inscriptions possibles
- Départ du car à 12.30h précises devant la Mairie du 16^{ème} (montée dans le car à partir de 12.15 h)
- retour vers 19 heures au plus tard

TSVP>

ESCAPADES DU PRINTEMPS 2017

<Suite

LOIR & CHER

**Grande
Journée du
LUNDI
15 Mai 2017**

- **le ZooParc de BEAUVAL "Numéro un" d'Europe**
- le matin visite guidée par des membres de l'équipe soignante ;
- déjeuner dans un restaurant situé dans le Parc ;
- l'après-midi visite libre au gré de vos désirs et de vos préférences.



Créé en 1980 à SAINT-AIGNAN sur CHER par Françoise DELORD, ancienne comédienne passionnée d'oiseaux, le ZooParc reçoit un million de visiteurs par an et figure en bonne place au palmarès des zoos de la Planète. La famille DELORD, entourée d'une importante équipe de vétérinaires, de soigneurs et de régisseurs, met tout en œuvre pour sauver les espèces menacées et maintenir une biodiversité indispensable aux générations futures. Grâce à un programme d'échanges avec d'autres zoos il est enregistré chaque année près de 450 naissances. Les installations fabuleuses répondent aux différents biotopes des 600 espèces représentées ici par plus de 8.000 animaux. Depuis notre première visite en 2012 le parc s'est considérablement agrandi et offre beaucoup de nouveautés ... hippopotames en vision sous-marine, lions d'Afrique hébergés dans une vaste plaine "savane" ... vous (re)verrez certaines espèces hors du commun : tigres blancs, grands pandas de Chine, koalas .. sans oublier le spectacle des otaries et celui des rapaces, totalement renouvelés. La promenade dans les allées ombragées du Parc, avec leurs nombreux bancs de repos, ne devrait pas être trop fatigante.

- 44 inscriptions possibles
- Départ du car à 7 H précises devant la Mairie du 16^{ème} (montée dans le car à partir de 6.45 h)
- retour vers 20 heures/20.15 h

**Après-midi du
Jeudi 8 Juin
2017**



Pavillon de l'Aurore



Grande cascade

- **Découverte ou redécouverte de l'un des plus beaux domaines classiques d'Ile-de-France, celui de SCEAUX : son Château-Musée et son parc à l'égal de celui de Versailles - H^{ts}d.Seine**

Notre conférencier nous montrera d'abord deux constructions joutant le Domaine : la Maison HENNEBIQUE "palais" exhubérant conçu dès 1901 par le plus connu des promoteurs du béton armé, et le Lycée LAKANAL édifié dans une ancienne partie du parc. Nous nous répartirons ensuite en deux groupes dont un pour les bons marcheurs sous la conduite d'un second guide attaché au Domaine. Il y aura donc deux circuits qui incluront bien évidemment la visite intérieure du PAVILLON de l'AURORE ainsi que celle du MUSÉE de PILE de FRANCE installé dans le château actuel qui a remplacé celui initial de COLBERT .. évocation historique garantie! De leur côté les bons marcheurs auront poursuivi leur avancée dans le magnifique parc aménagé par Le NÔTRE, jusqu'à la TÊTE de la CASCADE et peut-être même jusqu'au BASSIN de OCTOGONE. Ensuite notre autocar nous conduira à l'une des extrémités du parc où a été remonté pierre par pierre en 1930 l'élégant PAVILLON de HANOVRE du 18^{ème} siècle qui se trouvait à Paris à l'emplacement de l'actuel Palais Berlitz. Ce pavillon est l'œuvre de l'architecte CHEVOTET dont nous avons vu récemment une autre de ses réalisations à CHAMPLÂTREUX. Cette grande promenade prendra fin par un goûter dans le restaurant du THÉÂTRE des GÉMEAUX de SCEAUX.

- 48 inscriptions possibles
- Départ du car à 12.15 h précises devant la Mairie du 16^{ème} (montée dans le car à partir de 12 h)
- retour vers 19 heures/19.15 h

SOYEZ BIEN CHAUSSÉS

PARTICIPATIONS DEMANDÉES

APRÈS-MIDI avec goûter..... 40 €
 Tarifs spéciaux cartes émeraudes et
 AVP en cours, respectivement..... 30 & 20 €

JOURNÉE avec déjeuner 80 €
 Tarifs spéciaux cartes émeraudes et
 AVP en cours, respectivement .. 60 & 30 €

17/01/2017 17:18

INSCRIPTIONS à partir du Mardi 24 JANVIER 2017

au CLIS de 9 H 30 à 12 H et de 14 H 30 à 17 H – évitez le Vendredi (les bureaux ferment à 16 H)
 si besoin vous pouvez téléphoner au CLIS **01 45 04 02 86**

en cas d'URGENCE ou de NÉCESSITÉ PARTICULIÈRE vous pourrez aussi téléphoner DANS L'ORDRE DES SORTIES aux n^{os}
06 30 35 66 28 ou **06 72 45 84 83** ou **06 10 19 17 29** ou **06 76 51 65 16**

- LES PERSONNES QUI DÉSIRENT RECEVOIR LES PROGRAMMES À LEUR DOMICILE PEUVENT LAISSER AU CLIS DES ENVELOPPES PRÉ-ÉTABLIES ET TIMBRÉES – CINQ POUR UNE ANNÉE – OU – MIEUX - LEURS ADRESSES E-MAIL.
- LES RÈGLEMENTS SONT À EFFECTUER AU MOMENT DES INSCRIPTIONS, PAR CHÈQUES BANCAIRES OU POSTAUX À L'ORDRE DU CLIS. AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ SAUF POUR RAISON MÉDICALE DÛMENT CERTIFIÉE. PAR AILLEURS LE CLIS DECLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS D'ACCIDENT CORPOREL QUE LES PARTICIPANTS POURRAIENT SE CAUSER ENTRE EUX OU À EUX-MÊMES.